

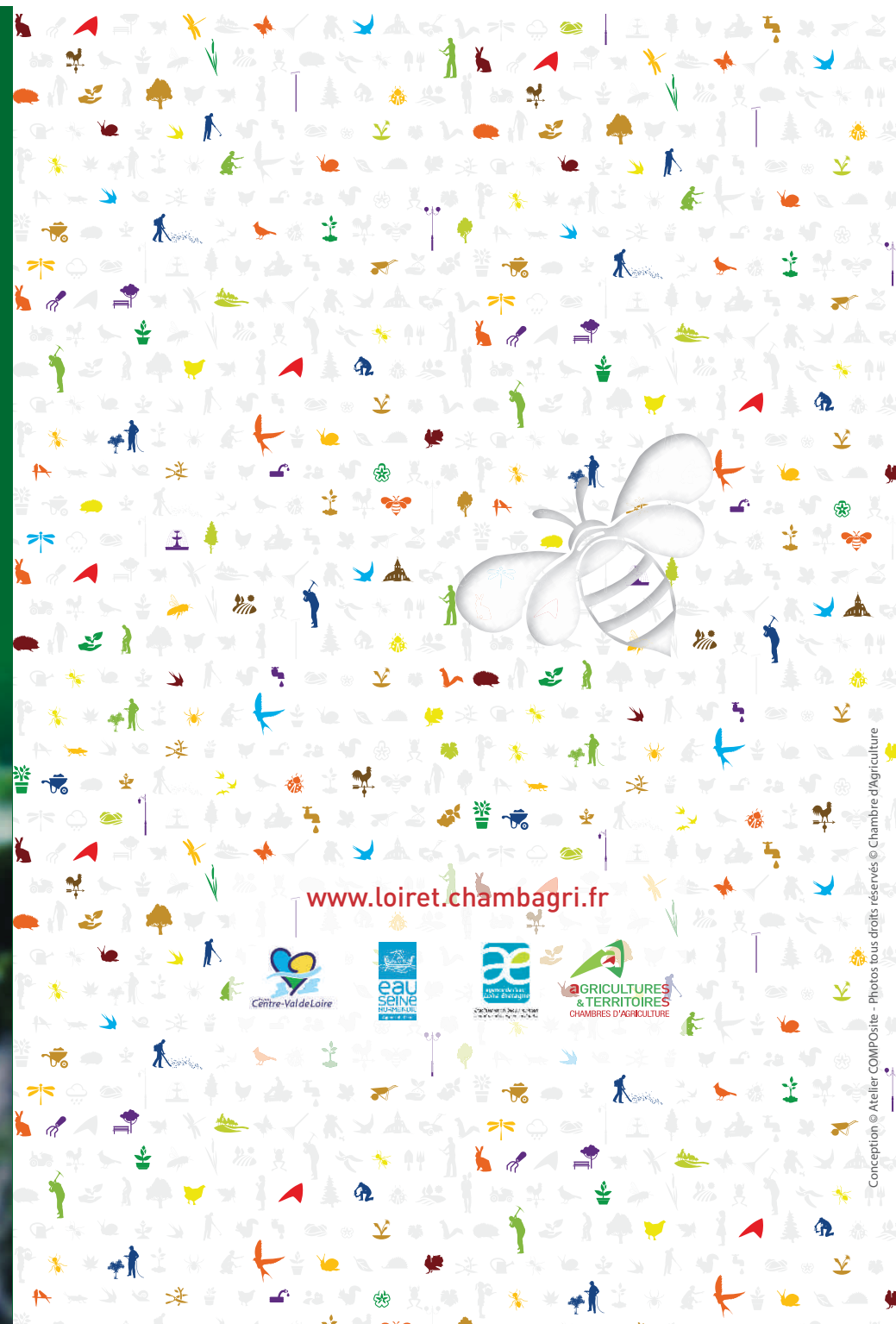
Dans l'objectif de **protéger la santé de nos enfants**,
de nos **habitants** et de nos **agents** techniques,
de **préserver notre biodiversité** et d'améliorer notre cadre de vie...

... Notre commune
passé au zéro pesticide.

Ne plus utiliser les pesticides va impacter la gestion des espaces verts et des voiries de notre commune.

En effet, les herbicides permettent de contrôler la végétation spontanée sur les trottoirs, les places, les massifs, les grillages, les pieds de mur, etc.

S'en passer nécessite de repenser nos aménagements communaux. C'est aussi une opportunité pour embellir notre commune.



**NOTRE COMMUNE
S'ENGAGE POUR
L'ENVIRONNEMENT !**

IsocoPhoto © bywalker

IsocoPhoto © Imgorthand

MOINS DE PESTICIDES, PLUS DE NATURE, PLUS DE FLEURS



La gestion différenciée des espaces verts, c'est adapter l'entretien des sites en fonction de leur vocation, leur fréquentation et leur situation afin de ne plus utiliser de pesticides.



UNE ÉVOLUTION PAS À PAS. Certains aménagements, comme l'enherbement des trottoirs, prennent du temps et changent d'aspect en fonction des saisons.

« LA NATURE MET DU TEMPS À REPRENDRE SES DROITS »

Pour faire évoluer progressivement ses espaces, notre commune a mis en place UN PLAN D'ACTION avec un calendrier sur plusieurs années.

La loi Labbé du 6 février 2014 vise à mieux encadrer l'utilisation des pesticides.

Au 1^{er} janvier 2017 : interdiction d'utiliser des pesticides sur les espaces publics gérés par l'État et les communes.

LIEUX CONCERNÉS : lieux de promenades ouverts au public, voiries, espaces verts, forêts.

LIEUX EXEMPTÉS : cimetière, terrains de sport, certains tronçons de voiries pour des raisons de sécurité.

PRODUITS EXEMPTÉS : ceux utilisés en agriculture biologique et les produits à faibles risques.



CE QUI VA CHANGER DANS VOTRE COMMUNE



Les TROTTOIRS sont des ZONES PRIORITAIRES en matière d'entretien.

Afin que nos agents techniques puissent répondre à ces besoins, d'AUTRES ESPACES devront être ENTRETENUS DIFFÉREMMENT.



Une tonte différenciée* =
+ de disponibilités pour d'autres tâches
+ de biodiversité

Ré-enherbement des trottoirs en grave* =
+ de travail mais
+ de biodiversité et amélioration du cadre de vie



Nouveau matériel alternatif

Fleurissement ou enherbement des tours d'arbre =
+ de disponibilités pour d'autres tâches,
+ coloré
+ de biodiversité



Trottoir calcaire = entretien chimique 2 à 3 fois / an avant 2017

Ce document s'inscrit dans une campagne de communication qui va se poursuivre au travers d'expositions, d'interventions auprès des écoles, de réunions d'information et de sensibilisation des habitants ainsi que des agents techniques.

* En grave : mélange de sable et de gravillons - Tonte différenciée : façon de gérer les espaces verts, qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

DEVENEZ ACTEURS DE CE CHANGEMENT



Vous aussi, à votre échelle, participez !



DEVANT CHEZ MOI

- Je mets des plantes ou des fleurs : je privilégie les vivaces et les annuelles se ressemant toutes seules, j'adapte les plantes à la situation (ensoleillement, cailloux, humidité, ...),
- je désherbe manuellement,
- je tonds,
- je ne mets pas de pesticides dans les espaces communaux et dans les fossés (pollution de notre eau).



DANS MON JARDIN

- Je paille mes massifs,
- je désherbe manuellement ou mécaniquement,
- j'utilise des vivaces et des essences locales pour mes massifs,
- je tonds haut ma pelouse,
- j'utilise des méthodes alternatives pour lutter contre les ravageurs de mon jardin : association de plantes, filet de protection, etc.



Rappelez-vous, en 2019, les pesticides vous seront aussi interdits pour entretenir votre jardin. Prenez les devants et testez de nouvelles façons de désherber.

